

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>17 septembre 2013</p>	<p>L'an deux mille treize Le vingt-trois septembre à vingt heures Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE RUDULIER, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>17 septembre 2013</p>	<p>Présents : M. LE RUDULIER, M. DUTRUC-ROSSET, Mme DUPRIET, MM. PESSEY, GAILLET, Mmes NIGGEMANN, ESPINOS, BADRINATH, LÉON, LARGET, DESCHAMPS, RAGOT- VILLARD, M. MATHEY, MME MARQUET M. DANJOU à partir de la délibération n°2013-09-23/5, MM. DRUART, ORHON, Mme MORELLI, M. HILAIRE, M. SAURY</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE 29</p>	<p>Excusés représentés : M. FÉRAT donne pouvoir à Mme DUPRIET M. GILLES donne pouvoir à M. PESSEY M. PARMENTIER donne pouvoir à Mme ESPINOS M. BERTHELOT donne pouvoir à Mme NIGGEMANN M. FUSCO donne pouvoir à M. DUTRUC-ROSSET M. HUYNH donne pouvoir à M. LE RUDULIER Mme CONTE donne pouvoir à M. DANJOU</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>25 septembre 2013</p>	<p>AbsentS : Mme TYSEBAERT Mme HO-MASSAT M. DANJOU jusqu'au vote de la délibération n°2013-09-23/4</p>

Mme LEON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Décisions du Maire

N°	Date	Objet
13-96	25/06/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE le marché n°13-14 relatif au "Réaménagement de la chaussée et création d'une piste cyclable rues des Lavandières et Jules de la Boulinière" pour un montant de 333.009,80 € HT soit 398.279,72 € TTC
13-97	25/06/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société RÉPARTIR le marché n°13-16 relatif à la prestation "Organisation d'un voyage pour les séniors de la ville de Buc - Croisière dans les Caraïbes". Le prix des cabines est compris entre 1960 € et 2110 € maximum en fonction du nombre final de participants et de la catégorie de la cabine.
13-98	27/06/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société COLAS Ile de France Normandie le marché n°13-19 relatif à la prestation "Création d'un accès de chantier - chemin de Villaroy - ville de Buc " pour un montant de 36 462,50 € HT soit 43 609,15 € TTC
13-99	03/07/2013	Décision annulée
13-100	03/07/2013	Fixation du montant des redevances d'usage du domaine public. Révision de tarifs
13-101	04/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société EUROVIA Ile de France le marché n°13-20 relatif à la prestation "Réaménagement des trottoirs de la rue Louis Blériot - ville de Buc au droit du 441" pour un montant de 69 966,05 € HT soit 83 679,39 € TTC
13-102	04/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer le contrat de cession avec la Société MARCHE EVENEMENTS pour le spectacle Russe " Ragouda" Troupe Prince Igor pour le repas annuel des seniors le 14 janvier 2014 pour un montant de 4400€ TTC
13-103	04/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer le contrat de cession avec la Société POMMERY PRODUCTIONS pour le spectacle "Weldens" - qui sera présenté lors de la journée intergénérationnelle au cours de la semaine bleue le 16/10/2013 pour un montant de 2120 € TTC
13-104	10/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer le contrat de prestation avec « Music Média » et « Les Amis de l'Ensemble Bonsai » concernant la création d'un opéra avec les élèves de l'école Louis Clément au cours de l'année 2013-2014, pour un montant de 5 000 € en 2013 et 3 165 € en 2014
13-105	11/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société « Swapping Music » pour le spectacle de Marcus Malone dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014 ; Montant de la prestation : 2 400 € TTC
13-106	11/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société Collectivision le contrat de cession ponctuel relatif à la location de films sur support vidéo pour des représentations publiques non commerciales pour une durée d'un an dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 395 € TTC

N°	Date	Objet
13-107	17/07/2013	Désignation de Maître Le Baut pour assister la Commune dans le cadre de la procédure en appel introduite par les époux Colling à l'encontre de la Commune en vue de l'annulation du permis de construire accordé à M. Seailles et Mme Baverez suite à la décision du Tribunal Administratif de rejeter leur requête.
13-108	18/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES le contrat de parrainage pour la 7ème Nuit de l'Opéra. Montant de la subvention versée à la Commune : 1 000 €
13-109	23/07/2013	Tarifification de la vente de l'album "Festival BD BUC 20 ans d'histoire !" édité par la commune. Prix de l'ouvrage : 25 € l'unité
13-110	23/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la Compagnie "Théâtre des deux Rives" le contrat de coréalisation pour 2 représentations, dans le cadre des 5èmes Rencontres Théâtrales de Buc, les 7 et 8 février 2014. La salle est prêtée gracieusement à l'association et les recettes sont partagées à hauteur de 20 % pour la Commune et 80 % pour l'association.
13-111	23/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec Monsieur Pascal Bouchain , la convention de partenariat qui fixe les modalités de l'exposition dédiée à Célestin Adolphe Pégoud, qui se déroulera au château de Buc les 19 et 20 octobre 2013. Montant de la prestation : 300 € TTC
13-112	24/07/2013	Fixation et modification de certains tarifs de la nouvelle saison culturelle 2013/2014
13-113	24/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat d'achat de prestation avec la société "Astoria Production" pour une animation place du Marché du 11 au 18 décembre inclus. Montant de la prestation : 6 230 € TTC
13-114	24/07/2013	Décision de reversement de l'intégralité des recettes du spectacle "Afrika" du 23 novembre 2013, à l'association Buc-Tiers-Monde
13-115	29/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Aurore DELAFOY une convention concernant une initiation à la poterie aux jeunes de l'Espace Jeune du 26 au 30 août 2013 pour un montant de 500€
13-116	29/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec Mme Aurore DELAFOY une convention concernant une initiation à la poterie lors du Festiv' Jeune le 7 septembre 2013 pour un montant de 150€
13-117	29/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LA THEIERE GOURMANDE la convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour la tenue d'un stand de restauration lors du Festiv' Jeune qui déroule le 7 septembre 2013 à titre gracieux.
13-118	30/07/2013	Mise à disposition de la piscine de Vélizy Villacoublay année scolaire 2013 2014
13-119	30/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société JMD Production pour le spectacle "Le PointVirgule fait sa tournée" dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 6 857,50 € TTC
13-120	30/07/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de coréalisation avec le Codatv pour les deux spectacles présentés à l'occasion des "Rencontres théâtrales de Buc" dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 900 € TTC

N°	Date	Objet
13-121	02/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec l'association "L'Echange" pour le spectacle "Barbara : de l'Ecluse au Châtelet" dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 2 500 € TTC
13-122	05/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public signée avec Orange pour l'implantation d'équipements techniques sur l'antenne relais située 65 avenue Roland Garros.
13-123	05/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 au marché n°13-20 "Réaménagement des trottoirs de la rue Louis Blériot de la Ville de BUC au droit du n°441" pour un montant de 2 453,93 € HT soit 3 934,90 € TTC portant sur la mise en enrobé rouge de la chaussée.
13-124	07/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL l'avenant n°7 au marché n°09-0001 "Assurance - lot n°4 - Responsabilité juridique" portant sur la révision de cotisation.
13-125	22/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association ALISE une convention de formation à destination du personnel des crèches municipales. Annule et remplace la décision municipale 13-76 (changement de date)
13-126	22/08/2012	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SFEDR une action de prévention routière lors du Festiv'Jeunes organisé le samedi 7 septembre 2013 par l'Espace Jeunes
13-127	22/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat d'engagement avec "le Réveil Auvergnat" pour l'animation du dîner à thème du 25 septembre 2013 pour les Séniors pour un montant de 500 €
13-128	26/8/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de formation « habilitation électrique pur la somme de 730€ TTC pour 3 jours de formation, pour 2 agents les 18-19-20 septembre 2013,
13-129	27/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société « FRANCE BILLET » le renouvellement de la convention qui fixe les modalités de vente des billets édités dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014.
13-130	28/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société LE RIVAGE DES SITES, appelée MOXITY, le contrat de commissionnaire qui fixe les modalités de vente des billets pour la saison 2013-2014.
13-131	28/08/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'Association, « Pari Multi Glisse » un contrat de prestation définissant un atelier découverte et sensibilisation à la pratique de trottinette sur le skatepark de 14h00 à 18h00 le samedi 7 septembre 2013 à l'occasion du Festiv'Jeunes. Montant de la prestation : 1300 € TTC.
13-132	29-08-2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société TOURNOIS sise 417 rue Fourny - Zone Industrielle Centre - 78530 BUC, un contrat d'entretien des chaudières au sol, des chaudières murales, et des panneaux radiants, des différents bâtiments communaux et logements de fonction des instituteurs, pour un montant annuel de 5 800,00 € HT soit 6.936,80 € TTC

N°	Date	Objet
13-133	29-08-2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société QUALICONSULT EXPLOITATION - 8-10, rue Jean-Baptiste Huet - Les Metz - CS n° 60502 - 78353 JOUY EN JOSAS un contrat relatif à la vérification des appareils de levage, pour un montant annuel de 250,00 € HT soit 299,00 € TTC
13-134	02/09/2013	Décision de reverser l'intégralité des recettes du spectacle de Clin d'Œil « Boulevard du Boulevard du Boulevard», qui sera présenté le samedi 16 novembre 2013, au Théâtre des Arcades de Buc.
13-135	02/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Motus le contrat de cession qui fixe les modalités de l'achat du spectacle "Les Terribles ! Tom-Tom et Nana", qui aura lieu le mercredi 18 décembre 2013 au Théâtre des Arcades de Buc. Montant de la prestation : 3 094 € TTC
13-136	04/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'Association Franco-Allemande Buc (A.F.A. BUC) le contrat d'utilisation de deux salles et de la cour de récréation situées à l'accueil de loisirs Louis Blériot, afin de permettre la tenue d'activités d'initiation à la langue allemande qui se dérouleront les mercredis pour la période du mercredi 11 septembre 2013 au mercredi 02 juillet 2014.
13-137	04/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Les Amis de l'Ensemble Bonsaï, le contrat de cession qui fixe les modalités de l'achat des droits d'exploitation du spectacle "Opéra des enfants" dont la représentation aura lieu le samedi 21 juin 2014 au Théâtre des Arcades de Buc à l'occasion de la Fête de la Musique. qui aura lieu le samedi 21 juin 2014 au Théâtre des Arcades de Buc.. Montant de la prestation : 3 665 € TTC
13-138	04/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Les Amis de l'Ensemble Bonsaï, le contrat de cession qui fixe les modalités de l'achat du spectacle "One Man Chef", qui aura lieu le mercredi 9 avril 2014 au Théâtre des Arcades de Buc. Montant de la prestation : 1 266 € TTC.
13-139	04/09/2013	Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel Alma (Gestion de cimetières). Autorisation donnée au Maire de signer avec la société Atlantiner le contrat correspondant. Montant de la prestation : 286,76 € TTC
13-140	05/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la coopérative "Clara" pour le spectacle "A l'eau" dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 500,07 € TTC
13-141	09/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat d'engagement avec l'Association "Octarine Productions" pour l'animation du déjeuner de la semaine Myosotis le 15 octobre 2014 pour les Séniors pour un montant de 290 €
13-142	09/09/2013	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société "Robin Production" pour le spectacle "Demaison s'évade !" dans le cadre de la saison culturelle 2013-2014. Montant de la prestation : 7 385 € TTC

2013-09-23/1 Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 1er juillet 2013

Rapporteur : M. le Maire

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 20 voix pour et 5 abstentions (MM. DRUART, ORHON, Mme MORELLI, M. HILAIRE, M. SAURY) APPROUVE le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2013.

2013-09-23/2 Décision modificative n°1 au budget 2013 de la Commune

Rapporteur : Mme Niggemann

Vu le Budget Primitif 2013 de la Commune adopté le 10 décembre 2012,
Vu le budget supplémentaire 2013 adopté le 27 mai 2013,
Considérant que des ajustements de crédits doivent être opérés sur l'exercice 2013,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 11 septembre 2013,
Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 20 voix pour et 5 abstentions (MM. DRUART, ORHON, Mme MORELLI, M. HILAIRE, M. SAURY)

APPROUVE la décision modificative n°1 au budget 2013 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- en section de fonctionnement : 163.600€
- en section d'investissement : 637.700€ conformément au tableau ci-dessous :

section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
voyage des seniors -	011/6042/61	65 000 €	voyages des seniors	70/7066/61	65 000 €
Crèche "le Cerf Volant" - réservation de huit berceaux supplémentaires (délibération n°2013-07-01/4 du 1er juillet 2013)	011/611/64	25 000 €	subventions transférables	042/777/01	300 €
subventions aux associations	65/6574/025	5 000 €	annulation d'une écriture d'amortissement constatée en 2012	042/7811/01	400 €
achat de néons à LED pour école LouisClément	60/6068/211 et 212	30 000 €	Loyers crèche "le Cerf Volant"(délibération n°2013-07-01/4 du 1er juillet 2013)	75/752/64	-38 400 €

section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
provision prévue au BS	011/6188/020	20 000 €	subvention Les Loges en Josas Accueil de Loisirs (délibération n°2013-07-01/3 du 1er juillet 2013)	74/74741/421	-4 100 €
Fonds de péréquation des recettes intercommunales	014/73925/020	-37 500 €	dotation de solidarité communautaire versée par VGP	73/7322/020	90 200 €
provisions prévues au BS	67/678/020	-155 000 €	attribution de compensation versée par VGP - régularisations	73/7321/020	50 200 €
virement à la section d'investissement	023	211 100 €			
total décision modificative		163 600 €	total décision modificative		163 600 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
subventions transférables complément	040/13913/01	300 €			
terrain de foot synthétique (option retenue dans le marché relative au remplissage environnemental : coco, riz et liège)	23/2312/412	47 000 €			
			subvention Département 78 terrain de foot	13/1323/412	120 000 €
annulation d'une écriture d'amortissement constatée en 2012	040/2804422/01	400 €			
			subvention Région crèche "le Cerf Volant"	13/1322/64	37 500 €
travaux d'extension du cimetière 1ère phase réinscription	23/2312/020	330 000 €	subvention CAFY crèche "le Cerf Volant"	13/1328/64	310 800 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
provision pour études et travaux relatifs à la création d'un centre de loisirs au sein du groupe scolaire Louis Blériot	23/2313/421	200 000 €	subvention VGP circulations douces Avenue Morane Saulnier	13/13251/822	85 800 €
travaux imprévus fin d'année	23/2313/020	60 000 €	emprunt prévu au BP 2013	16/1641/020	-150 000 €
			autofinancement dégagé sur le fonctionnement	O21	211 100 €
			remboursement des avances accordées	23/238/020	22 500 €
total décision modificative		637 700 €	total décision modificative		637 700 €

2013-09-23/3 Décision modificative n°1 au budget 2013 du service de l'assainissement

Rapporteur : Mme Niggemann

Vu le Budget Primitif 2013 du service de l'assainissement adopté le 10 décembre 2012,
Vu le budget supplémentaire 2013 du service de l'assainissement adopté le 27 mai 2013,
Considérant que des ajustements de crédits doivent être opérés sur l'exercice 2013,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 11 septembre 2013,
Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 4 abstentions (MM. DRUART, ORHON, Mme MORELLI, M. HILAIRE), **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget 2013 du service de l'assainissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- en section de fonctionnement : 0 €
- en section d'investissement : 5.200 € conformément au tableau ci-dessous :

section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
complément dotations amortissement	042/6811	5 200 €			
titres annulés sur exercices antérieurs	67/673	-5 200 €			
total décision modificative		0 €	total décision modificative		0 €

section d'investissement					
dépenses			recettes		
libellé	imputation	montant	libellé	imputation	montant
travaux	23/2315	5 200 €	complément amortissement	040/28031	5 000 €
			complément amortissement	040/281532	200 €
total décision modificative		5 200 €	total décision modificative		5 200 €

2013-09-23/4 Admissions en non valeurs (produits irrécouvrables) - budget principal de la Commune

Rapporteur : Mme Niggemann

Vu le budget primitif 2013 de la Commune adopté le 10 décembre 2012,

Vu le budget supplémentaire adopté le 27 mai 2013,

Considérant que, après que le comptable de la Commune, la Trésorerie de Saint Quentin en Yvelines, ait mis en œuvre l'ensemble des procédures de recouvrement des recettes, certains redevables sont insolvable, décédés, ou introuvables,

Vu les états de produits irrécouvrables établis par la Trésorerie Principale, d'un montant total de 104,38€ pour le budget de la Commune,

Considérant d'une part l'erreur matérielle figurant dans le bordereau transmis par le Trésorier du fait que les frais de commandement d'un montant de 7,50 € pour le titre n°536/2007 n'ont pas à être pris en charge par la commune,

Considérant d'autre part que la créance de la Commune matérialisée par le titre n°585/2012 concerne une facture impayée de mars 2012 pour une famille toujours inscrite aux activités péri scolaires en 2013,

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 4 abstentions (MM. DRUART, ORHON, Mme MORELLI, M. HILAIRE), **DECIDE** l'admission en non valeur des titres de recettes dont la liste figure ci-dessous, pour un montant total de 91,50 € :

ANNEE	N°TITRE	NATURE DE LA CREANCE	MOTIF NON VALEUR	MONTANT NET
2007	T-536	activités péri scolaires	combinaison infructueuse d'actes	15.05 €
2007	T-695	activités péri scolaires	combinaison infructueuse d'actes	60.45 €
2007	T-695	activités péri scolaires	combinaison infructueuse d'actes	1.00 €
sous total 2007				76.50 €
2010	T-506	taxe sur les emplacements publicitaires	créance minime	15.00 €
sous total 2010				15.00 €
TOTAL GENERAL				91.50 €

PRECISE d'une part que le titre n° 536/2007 doit être admis en non valeur pour un montant de 15,05 € et non pas 22,55 € comme indiqué dans le bordereau présenté par le Trésorier ; les 7,50€ correspondant aux frais de poursuites engagées par le Trésorier et non imputables à la Commune, PRECISE d'autre part que le titre n° 585/2012 d'un montant de 5,38 € représentant certes une créance minimale n'est pas admis en non valeur au motif qu'il s'agit d'un titre récent (2012) et que la famille est toujours inscrite aux activités péri scolaires pour 2013/2014. Ce titre sera annulé sur l'exercice 2012 pour être repris en 2013 avec les coordonnées à jour du débiteur, et DIT que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2013, chapitre 65, nature 6541.

2013-09-23/5 Désaffectation et déclassement du domaine public de l'immeuble communal
situé 1 rue des Frères Robin à Buc

Rapporteur : M. le Maire

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Buc,
Vu la délibération n°2013-01-21/2 du 21 janvier 2013 par laquelle le Conseil Municipal de Buc a décidé du principe de désaffectation et de déclassement de l'immeuble situé au 1 rue des Frères Robin dont la Commune est propriétaire, dès lors que les services concernés auraient quitté les locaux et du principe de la vente, par voie d'adjudication publique, de cet immeuble cadastré AC41 d'une surface de 543 m²,

Considérant que cet immeuble faisait office de bureaux pour les services administratifs de la Commune (Services des Finances, Ressources Humaines, Commande Publique...), jusqu'à leur emménagement au 3 rue des Frères Robin, dans les nouveaux locaux de la mairie, le 12 juillet 2013.

Considérant de ce fait que le bâtiment situé 1 rue des Frères Robin, entièrement libéré de toute occupation, n'est plus, depuis cette date, affecté utilement à un service public communal,

Vu le constat de désaffectation du domaine public, établi par l'étude S.E.L.A.T.I., de Maîtres Tricou, Imar et Renardet Huissiers de Justice - établi en date du 10 septembre 2013,

Considérant en conséquence que ce bien peut être déclassé du domaine public,

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (MM. DANJOU, M. DRUART, Mme CONTE, M. ORHON, Mme MORELLI, M HILAIRE), PREND ACTE de la désaffectation du domaine public de l'immeuble cadastré AC41, propriété de la Commune de Buc et situé 1 rue des Frères Robin à Buc, DECIDE son déclassement du domaine public, AUTORISE Maître Richard DAUVET, notaire de la Commune, à procéder à l'aliénation de cet immeuble par adjudication dans les conditions prévues par l'article L2241-6 du Code général des collectivités territoriales, et conformément aux termes de la délibération du 21 janvier 2013, AUTORISE le Maire à signer tous actes y afférent.

2013-09-23/6 Dénomination de la salle du Conseil municipal

Rapporteur : M. le Maire

Considérant que la Commune de Buc dispose désormais d'une salle de Conseil Municipal au rez-de-chaussée de la mairie, 3 rue des Frères Robin à Buc,

Vu la proposition de Monsieur le Maire de dénommer cette salle « salle Thierry PARIS », Maire-Adjoint décédé au cours de son mandat, le 31 juillet 2006,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (MM. DANJOU, M. DRUART, Mme CONTE, M. ORHON, Mme MORELLI, M HILAIRE) **DECIDE** de dénommer la salle du Conseil Municipal de Buc, située au rez-de-chaussée de la mairie de Buc, 3 rue des Frères Robin, « salle Thierry PARIS », en hommage à Thierry PARIS, Maire-Adjoint décédé au cours de son mandat, le 31 juillet 2006.

2013-09-23/7 Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec l'Etat - la Direction Départementale des Territoires - au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) au titre d'une subvention pour le FESTIV'JEUNES 2013

Rapporteur : Mme Espinos

Considérant que pour la troisième année consécutive, un festival de la Jeunesse, associé au forum des associations, est organisé par la Commune de Buc le samedi 7 septembre 2013, et que des actions de prévention ont été intégrées à l'événement : reconstitution d'un accident, stands de prévention routière, sécurité de l'événement et sensibilisation à la circulation douce.

Vu la notification de subvention de la part de l'Etat au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) et d'un montant de 1500 € en date du 2 juillet 2013,

Vu le projet de convention établi à cet effet

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec l'Etat au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) afin de fixer les modalités de versement de la subvention accordée à la Commune pour le FESTIV'JEUNES 2013 et tous documents y afférents.

2013-09-23/8 Remboursement des entrées supplémentaires payées par la directrice du centre de loisirs Louis Clément lors de la sortie à Provins en date du 7 août 2013

Rapporteur : M. le Maire

Considérant que le centre de loisirs Louis Clément a organisé une sortie à Provins le 7 août pour 19 enfants et qu'un bon de commande correspondant a été adressé à l'Office de Tourisme de Provins,

Considérant que les effectifs présents le jour de la sortie s'élevaient finalement à 28 enfants et que l'Office de Tourisme n'a pas accepté de rajouter les 9 enfants supplémentaires sur le bon de commande initial,

Considérant qu'il était inconcevable qu'une partie des enfants présents à cette sortie ne puisse bénéficier de l'intégralité des activités prévues, la directrice a réglé, sur ses deniers personnels, les entrées pour les enfants non prévus,

Considérant qu'à son retour à Buc, la directrice du centre de loisirs a présenté la facture originale acquittée pour les 9 places supplémentaires d'un montant de 88,20€ T.T.C.

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **DECIDE** de rembourser à Nathalie DELION, Directrice, en août 2013, du centre de loisirs Louis Clément, la somme de 88,20 € correspondant frais d'entrées supplémentaires pour la sortie à Provins qui s'est tenue le 7 août 2013, **DIT** que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2013 de la ville au chapitre 67 nature 678 fonction 421.

2013-09-23/9 Réalisation de 15 logements aidés îlot E ZAC du Cerf Volant : Approbation de la convention de délégation du contingent communautaire de logements aidés à la Ville de Buc.

Rapporteur : M. le Maire

Vu le programme en cours de réalisation de quinze logements financés en PLAI et PLUS au sein de la résidence « l'Orée du Bois » sur l'îlot E de la ZAC du Cerf Volant, par Kaufman & Broad,
Vu la délibération n°2012-09-24/8 par laquelle le Conseil Municipal de Buc a décidé d'accorder sa garantie à Versailles Habitat, bailleur social de ces quinze logements, pour le remboursement de quatre prêts d'un montant total de 1.440.825€ contractés par à auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,

Vu la délibération n°2012-09-24/9 par laquelle le Conseil Municipal de Buc a décidé de participer au financement de la construction de deux de ces logements sous la forme d'une subvention de 86.000€ (43.000€ par logement) avec, pour contrepartie, un droit de réservation exclusif, à verser à Versailles Habitat,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc a apporté son soutien à l'opération de construction de ces quinze logements sous la forme d'une subvention de 193 143 €, en contre partie de laquelle les trois logements suivants lui sont réservés :

Etage	Nb de pièces	Superficie	Financement
RDC	F2	33,83 m ²	PLAI
1 ^{er} étage	F3	65,81 m ²	PLUS
2 ^{ème} étage	F2	44,01 m ²	PLAI

Considérant que la Communauté d'Agglomération n'ayant pas de service logement, la réservation de ces trois logements peut être déléguée à la Commune de Buc dans le cadre d'une convention,

Vu le projet de convention établi à cet effet,

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **APPROUVE** les termes de la convention de délégation du contingent communautaire de logements aidés jointe à la présente délibération, **AUTORISE** le Maire à signer cette convention avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et tous documents y afférents.

2013-09-23/10 Lancement du marché relatif aux prestations de fourniture et d'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore

Rapporteur : M. Dutruc-Rosset

Vu le marché public n°97-0002 relatif à la fourniture et l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore attribué par la délibération n°97-36 du 21 avril 1997 à la société ETDE domiciliée Z.I des Ebisaires - 13 rue des Frères Lumières - 78 370 PLAISIR pour une durée de 16 ans,

Considérant que ce marché en cours d'exécution arrive à échéance le 31 décembre 2013,

Vu la proposition du Maire de conclure un marché de conception, de réalisation et d'exploitation ou de maintenance, sous la forme d'un dialogue compétitif,
Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation relative à la passation d'un marché public de prestations de fourniture et d'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore de la Commune de BUC, de type « conception, réalisation et exploitation ou maintenance », sous la forme d'un dialogue compétitif, **AUTORISE** le Maire à signer, avec l'entreprise retenue au terme de la procédure, tous documents relatifs à la conclusion de ce marché, et toutes pièces afférentes au marché, dans le respect du Code des Marchés Publics, **DIT** que les crédits seront ouverts aux budgets des exercices concernés.

2013-09-23/11 Adoption du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune de Buc

Rapporteur : M. le Maire

Vu la décision de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics,
Vu les modalités de la concertation et le bilan de cette concertation,
Vu l'avis de la Commission communale d'accessibilité réunie le 11 septembre 2013,
Vu le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics établi,

LE CONSEIL MUNICIPAL, **PREND ACTE** du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune (PAVE) et **AUTORISE** le Maire à mettre en œuvre ce plan et à signer tous documents y afférent.

2013-09-23/12 Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) - Modification des statuts

Rapporteur : M. Dutruc-Rosset

Vu la délibération du Comité du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) n°2013/29 du 20 juin 2013,
Vu le projet de modification des statuts du Syndicat d'Energie des Yvelines,
Considérant l'intérêt que représente l'élargissement des compétences optionnelles du Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY) pour ses communes adhérentes,
Considérant que la Commune de Buc est adhérente au Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY),

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, par 21 voix pour et 6 abstentions (MM. DANJOU, M. DRUART, Mme CONTE, M. ORHON, Mme MORELLI, M HILAIRE) **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à la modification des statuts du Syndicat d'Energie des Yvelines telle que jointe à la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire fait un point sur la situation de l'emploi à Buc.

QUESTIONS DIVERSES DU GROUPE NOTRE VILLAGE

- Point sur l'intercommunalité : principales décisions et notamment perspectives en matière de représentation des communes suite a la dernière délibération a l'unanimité du Conseil Municipal de Buc
- Explication sur l'issue du dossier EHPAD
- Point sur les délégations concernant le 1er Adjoint

QUESTIONS DIVERSES DU GROUPE ATOUT BUC

- Où en sommes-nous de notre candidature de l'EHPAD de Buc ?
- Où en est-on du nouveau terrain de football ?...

Projection du film produit par le SIAVB « La Bièvre en 2005 ».

M. le Maire : Le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 18 novembre 2013 à 20 h

La séance est levée à 21h20.

Fait à Buc, le 24 septembre 2013



Le Maire,

Jean-Marc LE RUDUJER